

L'examen n°2 est constitué de cinq textes présents successivement dans ce document. Dans l'ordre, le texte :

- n°1 correspond à un communiqué de presse du service presse de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur et de M. Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur ;
- n°2 est une lettre ouverte d'Emmanuel Macron, Président de la République française à destination de l'électorat français ;
- n°3 est un mode d'emploi publié sur www.service-public.fr ;
- n°4 est transcrit d'un discours d'Emmanuelle Macron, Président de la République française diffusée par vidéographie à destination de l'électorat jeune (18 à 25 ans) ;
- n°5 correspond à une tribune publiée dans *Libération* et écrite par François Énard, politologue et enseignant aux sciences politiques à l'université de Rouen.

Voici un résumé sous forme de tableaux des éléments d'intention des textes.

Texte	Genre	Durée - longueur	Destinataire	Locuteur	Diffusion
N°1	Communiqué de presse	450 mots	Électorat français	Service presse de M. Christophe CASTANER et M. Laurent NUNEZ	Presse
N°2	Lettre ouverte	690 mots	Électorat français	Emmanuel Macron, Président de la République française	Courrier ou voie de presse
N°3	Mode d'emploi – Texte procédural	500 mots	Électorat français ayant accès au site www.service-public.fr	Personne morale : administration française	Site internet www.service-public.fr
N°4	Discours argumentatif	3 minutes – 330 mots	Électorat jeune (18 – 25 ans)	Emmanuel Macron, Président de la République française	Vidéo – Réseaux sociaux
N°5	Tribune	1080 mots	Lecteurs de <i>Libération</i>	François Énard, politologue et enseignant aux sciences politiques à l'université de Rouen	<i>Libération</i>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 Novembre 2019

Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, souhaitent inciter les citoyennes et citoyens à s'inscrire sur les listes électorales en vue des élections municipales du 15 mars 2020.

À la mesure de l'enjeu démocratique de représentativité de l'ensemble des citoyens, il est de la vitalité de nos institutions républicaines que chacune et chacun porte sa voix et représente ses ambitions pour notre pays. Au sein de la République française, nul ne peut être ignoré.

Tandis que l'abstention progresse, le scrutin des élections municipales de 2014 connaissait un taux d'abstention record de 36 pour cent. Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et Laurent Nunez, secrétaire d'État, souhaitent rappeler que « *la municipalité est le premier échelon démocratique au sein duquel les décisions locales voient le jour. Ces décisions ont une influence directe sur le quotidien des habitants* ».

L'ensemble des personnes qui ne sont pas inscrites sur liste électorale sont invitées à utiliser les moyens mis à disposition du citoyen pour réaliser la démarche d'inscription avant le 15 février. En rappel de l'article L11-1 de la loi du 10 novembre 1997 du Code électoral prenant acte de l'inscription automatique sur les listes électorales pour les jeunes de 18 ans, la volonté du gouvernement est de favoriser la participation des citoyens aux élections en facilitant leur accès. Cette ambition est prolongée par la mise en place pour un grand nombre de mairies d'un téléservice d'inscription en ligne à destination des personnes n'ayant pu bénéficier de l'article L11-1. Parmi les autres moyens à disposition du citoyen, les habitants peuvent envoyer un courrier, contenant le formulaire d'inscription, à la mairie de son domicile ou se rendre directement à la mairie de son domicile pour être accompagnés dans la démarche d'inscription.

Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et Laurent Nunez, secrétaire d'État, souhaitent, à ce titre, « *féliciter les citoyens qui, d'ores et déjà, par leurs votes, s'engagent et œuvrent pour la construction commune des projets démocratiques locaux. Par leur dévouement, ces personnes font état, au sein de la municipalité, de leurs opinions et contribuent à une politique locale juste et adaptée. Ces femmes et ces hommes assurent les fondements de notre démocratie, nous en sommes fiers.* ». De même que le ministre de l'Intérieur et la secrétaire d'État « *encouragent toutes personnes non inscrites à réaliser la démarche d'inscription et ainsi prendre part aux enjeux républicains de sa municipalité.* ».

Service de presse de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur et de
M. Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur :
01 49 27 38 53 – sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

Commentaires texte n° 1

Genre : communiqué de presse — genre courant

Longueur : 450 mots

Destinataire : l'ensemble de l'électorat français

Locuteur : Service presse de M. Christophe CASTANER et M. Laurent NUNEZ

La locution du texte est portée par le service presse de M. Christophe CASTANER et M. Laurent NUNEZ en témoigne l'utilisation du nom du ministre et de son secrétaire d'État à la troisième personne, l'apparition dans le texte de citation et la signature du service presse à la fin du communiqué de presse. Même si cette distanciation entre service presse et référents politiques reste fictive, cette présentation apporte au service presse une forme d'autonomie, sans, toutefois, s'écartez des deux personnalités politiques référentes, conservant ainsi sa légitimité.oui

Au niveau de l'éthos, cela permet notamment de conserver une position forte. Les deux personnalités politiques citées sont de notoriété publique, élues démocratiquement et sont au cœur du système démocratique. Ils ont donc un éthos préalable qui leur confère toutes légitimités pour s'exprimer sur cette thématique.

Leur position est mise en exergue par le discours rapporté (mise à distance du lecteur), leur discours conjoint (parlent tous deux d'une même voix) et l'utilisation de verbes tels que « féliciter », « encouragent », « contribuent » et du nom « dévouement » qui renforcent leur autorité et témoignent d'une prise de hauteur ; l'homme d'état, de fonction félicitant l'homme-citoyen pour ses belles actions. Par l'acte de féliciter, les locuteurs indirects donnent une responsabilité que le récepteur se devra de tenir sous peine de décevoir. De même, l'apposition de la félicitation pour ceux qui votent et de l'encouragement pour ceux qui ne votent pas stigmatisent les abstentionnistes, comme de mauvais élèves. Par leur discours rapportés, les deux locuteurs indirects décident qui sont les bons et mauvais citoyens. Ainsi, ils se placent bien en tant qu'homme de fonction, de responsabilités culpabilisant les citoyens faisant preuve d'incivisme.oui

Ces éléments d'analyse correspondent au dernier paragraphe, les premiers étant plus informatifs. Le paragraphe 1 est introductif et donne la visée du texte : faire voter ou s'inscrire sur les listes électorales les citoyens. En se plaçant du côté des institutions républicaines, donc de la République, ils se placent en tant qu'homme d'état légitime pour prendre la parole sur ce sujet. La première citation apporte un élément concret (municipalité = influence sur l'environnement local et quotidien du citoyen), de même que le troisième paragraphe qui explique l'implication de l'état pour la participation des citoyens, revenant à l'implication de l'état pour le citoyen assoit encore la charge qui revient au citoyen d'aller voter. Par la mise en avant de la démarche d'inscription sur les listes électorales, ce paragraphe permet aussi de donner les moyens au lecteur de passer à l'action.

Ce discours fait donc appel à un éthos préalable, un éthos qui se construit dans le discours et qui tend, en fin de texte, vers un pathos (responsabilisation du citoyen et stigmatisation des non-votants). Le logos est très peu présent. On peut noter, toutefois, au paragraphe trois, le syllogisme suivant : municipalité = décisions locales et décisions locales = influence immédiate sur le quotidien donc la conclusion implicite (non explicitée dans le texte) municipalité = influence immédiate sur le quotidien.oui

Ainsi, compte tenu de l'analyse ci-dessus, le discours, réalisé pour l'exercice, est en mesure d'emporter l'adhésion du lecteur.

*Chères Françaises, Chers Français,
Mes chers compatriotes,*

Le 15 mars 2020, lors des élections municipales, vous serez amenés à vous prononcer. Par cette lettre aux Français, je souhaite vous y encourager le plus vivement possible. La démocratie n'existe que par vous et vos actions. Votre avis compte.

Françaises, Français, je connais la détermination que vous pouvez avoir dans des moments difficiles, les combats que vous pouvez mener quand ceux-là vous semblent justes. Vous avez, chacun d'entre vous, dans d'autres circonstances, déjà porté votre avis à de nombreuses reprises. Ce que je vous demande est simple. Vous devez considérer votre avis et votre expression comme un combat essentiel, comme un devoir salutaire du fonctionnement de notre société. Vous devez considérer la participation au vote électoral à venir comme déterminante pour vous comme pour chacun d'entre nous. Votre avis compte, je souhaite vous en convaincre.

Il vous faut prendre la mesure de l'importance d'un vote qui peut vous paraître, en apparence, sans intérêt. Détrompez-vous, par cette action vous donnez votre ambition pour notre pays de même que votre vision du monde, et avec ceux-ci vous permettez qu'ils se traduisent au sein de politiques locales justes et adaptées pour chacun d'entre nous. Ne sous-estimez pas le fait de vous rendre aux urnes. Les petits riens,

ajoutaient les uns aux autres, je vous l'assure, comptent toujours. Cela commence dès maintenant en vous inscrivant sur les listes électorales.

Et je sais que vous avez pu être déçu à certaines reprises parce que votre candidat ou votre projet n'a pas remporté l'adhésion ni la majorité. Cependant, vous avez exprimé ce en quoi vous croyez, et vous avez permis que cela soit pris en compte. Votre vote ne meurt pas à la fin du dépouillement, il perdure et existe bien au-delà, je vous l'assure, dans les esprits de celles et ceux qui seront acteurs de demain. Ils devront en tenir compte.

Aussi, la France connaît une inquiétude de plus en plus forte. Cette inquiétude dépasse même les frontières de notre pays et s'étend dans toute l'Europe. En France, ces incertitudes se sont traduites par des manifestations sans précédent qui ont paralysé notre pays pendant de longs mois. Et je les comprends.

Je sais que certains d'entre vous sont en colère. Je partage la frustration de ces personnes qui sont descendues dans la rue, le plus souvent pour des causes justes et nobles : le souhait d'avoir plus de services publics, avec davantage de proximité, la volonté de vivre dans une société plus égalitaire, que ce soit entre les femmes et les hommes ou en fonction des

origines sociales de chacun. Beaucoup d'entre vous souhaitent que le travail paie davantage. En somme, vous tous portez la voix d'une société plus juste et plus forte. Je partage ces ambitions et comprends vos peurs.

Mais je souhaite vous dire que tout cela trouve une réponse dans l'action, dans la prise de parole au sein du débat républicain, dans le vote, tout simplement. Ce n'est que par ce chemin, et aucun autre, que tous ensemble, nous pourrons construire le monde de demain. Et ce monde de demain doit prendre en compte l'ensemble des citoyens. Au sein de la République française, nul ne peut être ignoré, mais pour cela, la condition est de s'exprimer en se rendant aux urnes.

Alors, inscrivez-vous sur les listes électorales, en vous rendant en mairie, ou par courrier, ou, si cela est possible dans votre commune, par téléservice en ligne. Vous pourrez ainsi porter votre voix.

Je crois en la mobilisation citoyenne et dans le peuple de France. J'ai l'assurance que ce peuple sait répondre présent aux événements démocratiques, il l'a prouvé à de nombreuses reprises. Je sais aussi que ce peuple à des choses à dire, des convictions à partager et je suis convaincu qu'il n'y pas de meilleurs lieux, ni de meilleurs moyens pour les exprimer librement que le vote démocratique.

Chères Françaises, chers Français, mes chers compatriotes, je souhaite que le plus grand nombre d'entre vous participe à ces élections afin de garantir l'avenir de notre pays. Votre avis compte. J'ai confiance en vous.

En confiance,

Emmanuel Macron

Commentaires texte n°2

Genre : lettre ouverte / Longueur : 690 mots

Destinataires : l'ensemble de l'électorat français

Locuteur : Emmanuel Macron, Président de la République française

Le texte n° 2 est une lettre ouverte adressée aux Français de la part du chef de l'État. Dans ce texte, les deux types de preuves utilisées sont l'éthos et le pathos. En effet, le scripteur du texte ou le locuteur utilise ici peu d'arguments, mais fait preuve de beaucoup de compassion. Il use davantage des passions et de l'émotion de son auditoire. Cela est mis en scène tout au long du texte par des formes empathiques : « je connais la détermination que vous pouvez avoir... », « les combats que vous pouvez mener... », « Vous avez, chacun d'entre vous [...], déjà portait.. », « Et je sais que vous avez pu être déçu... », « Et je les comprends. », « Je sais que certains d'entre vous sont en colère. Je partage la frustration... », « Votre avis compte. ».

Cette dernière expression est répétée plusieurs fois durant le texte, en plus d'être empathique, elle met en valeur son auditoire, elle valorise l'importance de celui qui écoute. De plus, le locuteur utilise des affects connus de son auditoire : engagement dans un combat et valeurs, frustrations et tensions vécues, les désillusions démocratiques, les problématiques contemporaines (égalités, travail, etc.). Pour la preuve par la compassion, de la même manière que dans le communiqué de presse, texte n° 1, le locuteur utilise aussi la confiance en l'auditoire qui se doit de tenir sa promesse (induite) sans quoi ce serait une forme de trahison, une faute.

L'éthos est très présent aussi. Éthos et pathos fonctionnent, dans ce texte, ensemble. C'est par un éthos fort qu'un effet pathos fort se crée chez l'auditoire. Ici, l'éthos préalable est celui d'un chef d'État, dont les moindres mots sont écoutés. Il n'y a pas plus légitime et influent pour inciter les citoyens à se rendre aux urnes que le Président de la République, symbole de la démocratie.

oui

D'ailleurs, dès le début du texte, le locuteur se place du côté de la république en indiquant ce qui constitue la démocratie : « La démocratie n'existe que par vous et vos actions ». D'une certaine manière, en définissant la démocratie, l'orateur se trouve en position de détenteur de celle-ci. Il en devient le représentant, le seul habilité à s'exprimer sur ce sujet.

On peut noter d'autres éléments de langages qui indiquent un éthos d'homme républicain. La phrase d'accroche avec « Chères Françaises, Chers Français, Mes chers compatriotes, » puis « Françaises, Français », l'utilisation du mot « peuple » indiquent clairement la position du locuteur. Seul un homme d'état et de pouvoir peut s'exprimer ainsi.

Il affirme donc sa position. On peut ajouter la présence du « je », le locuteur s'impliquant personnellement dans l'énonciation à la différence du communiqué de presse, texte n° 1. Il utilise ainsi son éthos pour faire admettre son discours, le « je » ayant un rôle de direction, de présidence, de commandement, notamment, lors de l'utilisation de verbes d'autorité tels que « ce que je vous demande », « vous devez ». Toutefois, le locuteur veille à rester empathique en associant un ordre à une valorisation de son auditoire : ce que je vous demande, c'est de vous considérer. Par cette méthode, l'ordre ou discours autoritaire évite des contestations de la part de l'auditoire : tu m'obliges à faire cela, alors je ne le fais pas. Dans la construction de son éthos, le locuteur fait preuve d'assurance : « En confiance, », « J'ai l'assurance », il est certain, ne doute pas et se construit de plus en plus comme quelqu'un en qui l'on peut avoir confiance, quelqu'un que l'on doit écouter.

Ainsi, les éléments analysés ci-dessus indiquent que le texte est en mesure d'emporter l'adhésion de l'auditoire.

Vous vous interrogez sur votre inscription sur les listes électorales ou vous avez des questions sur la procédure à suivre pour vous inscrire ? Vous pouvez suivre la procédure suivante :

- sur www.service-public.fr, le site officiel de l'administration française, dans la rubrique *Papiers – Citoyenneté*, sous la catégorie *Citoyenneté* cliquez sur *Élections* ;
- faites défiler la page jusqu'à l'encart bleu *Quelle est votre situation ?* Puis cliquez sur *personnaliser* ;
- à cette étape, 6 possibilités vous sont proposées :
 - *Vérifier son inscription et son bureau de vote* vous permet, en cliquant sur *Accéder au service en ligne*, d'accéder à un questionnaire en ligne afin de trouver votre inscription si celle-ci est toujours valable. Ce service en ligne vous permet aussi de connaître l'adresse de votre bureau de vote et la liste électorale où vous êtes inscrit. Une fois le questionnaire rempli, si vous êtes inscrit, vous pourrez consulter l'ensemble de ces informations et télécharger un justificatif. Pensez à remplir l'ensemble des champs correctement et à indiquer l'ensemble de vos prénoms présents sur votre acte de naissance. Attention, les accents sont pris en compte.
 - *S'inscrire sur la liste électorale* vous permet de connaître la démarche d'inscription adéquate en fonction de votre situation. Il vous faudra préciser cette situation en répondant aux questions à choix multiples (Exemple : *J'ai 18 ans cette année* ; *Je déménage* ; *Je suis devenu Français* ; *Je suis européen*, *Je ne suis pas inscrit*) qui vous seront proposées. Une fois cette étape terminée vous serez redirigé vers une page internet expliquant la démarche à réaliser en fonction des éléments que vous aurez préalablement cochés.
 - Pour accéder à une présentation générale de la carte d'électeur, c'est-à-dire, les informations préalables à connaître avant votre inscription, les modalités d'envoi de la carte, les informations contenues sur la carte, comment utiliser sa carte lors du scrutin, sa durée de validité, et ce que vous devez faire en cas de perte et de vol vous pouvez cliquer sur l'option 3 : *Se renseigner sur sa carte d'électeur*.
 - *Faire une procuration.* Donner procuration à une personne c'est donner l'autorisation juridique et officielle de vote à une personne de confiance pour qu'elle puisse voter pour vous, selon le choix que vous lui aurez communiqué en amont du scrutin. Cette solution est mise en place pour les personnes ne pouvant se rendre en mairie le jour du scrutin. En cliquant sur cette rubrique, vous accédez, à la suite de questions à choix multiples, à une page internet qui vous explique comment faire procuration dans votre situation.
 - *Vérifier la date des prochaines élections* redirige vers une page internet, continuellement actualisée, qui regroupe l'ensemble des prochaines élections à venir.
 - *Savoir comment se déroule le vote* regroupe un ensemble d'informations pratiques autour des papiers à présenter le jour du vote, de la procédure du scrutin, des informations sur la carte d'électeur et l'accès aux outils en ligne cités précédemment.

Commentaires texte n° 3

Genre : mode d'emploi — texte procédural

Longueur : 500 mots

Destinataires : l'ensemble de l'électorat français ayant accès au site www.service-public.fr

Locuteur : aucun locuteur, si ce n'est l'administration française en tant que personne morale

J'ai souhaité écrire des textes très variés, avec des éthos très différents. Ici, l'objectif était d'écrire un texte procédural pour faciliter la navigation sur le site www.Service-public.fr. Au niveau de l'éthos, pathos, logos, l'intérêt de ce texte réside dans le fait qu'il n'y a pratiquement aucun de ces trois types de preuves.

Le seul éthos que l'on peut citer est l'éthos préalable, celui de l'administration française, tout à fait légitime pour s'exprimer sur un de ses sites, d'autant plus concernant une procédure au sujet des outils qu'elle met à disposition du citoyen.

Oui

L'éthos construit n'est pas présent. En effet, la visée est purement didactique, c'est-à-dire, que le scripteur souhaite que le lecteur se repère le plus facilement possible, puisse prendre une décision éclairée et réaliser les démarches administratives correctement. De plus, étant donné le contexte de diffusion et l'éthos préalable, un lecteur ne peut que croire en ce qui est écrit, il n'y a pas donc nécessité de preuve supplémentaire.

Le « vous » est présent, ainsi que des recommandations, mais le texte n'a pas la volonté, à aucun moment, d'influer sur les émotions des lecteurs. À ce titre, je ne pense pas que l'on puisse dire que ce texte utilise des preuves du type pathos.

⇒ **Note : 17/20**

⇒ Votre travail est sérieux, rigoureux et soigné. Vos commentaires sont cohérents avec vos productions. C'est très bien.

⇒ Vous auriez pu faire varier davantage la longueur (court et très long) des textes afin d'exploiter toutes les perspectives/enjeux etc.

Transcription du clip vidéo

Étudiantes, Étudiants, Jeunes travailleurs,

Je sais que votre temps est compté. Peut-être êtes-vous tout juste bachelier ou vous l'êtes depuis quelques années et vous vous trouvez dans un cursus d'après le baccalauréat ? Peut-être êtes-vous travailleur depuis peu ou en contrat de professionnalisation ? Dans tous les cas, vous avez sûrement beaucoup de travail et de loisirs et peu de temps pour m'écouter, mais je ne vous demande que quelques minutes.

Le 15 mars 2020, les élections municipales auront lieu. Je sais que vous vous dites que ce n'est pas utile, et peut-être même pensez-vous que cela ne changera rien. Et bien non, vous vous trompez.

Ces élections sont le moyen de vous exprimer, de porter votre voix, de vous affirmer. Pourtant peu de personnes de votre âge font la démarche de se rendre aux urnes. Cela est bien dommage. Cela revient à ne pas utiliser la possibilité qui vous est offerte de vous faire entendre et je sais pourtant que votre génération n'est pas du genre à se taire.

Prendre part à une élection, c'est devenir maître de son destin. Une élection c'est l'acte qui détermine par la suite les politiques qui font votre quotidien : les écoles dans lesquelles vous étudiez ou avez étudié, les transports scolaires qui vous y ont amené pendant des années, les activités culturelles, associatives et sportives dont vous utilisez, j'en suis sûr, toutes et tous les bénéfices au quotidien.

Alors, je vous demande de prendre quelques instants, sur votre temps libre, pour réfléchir personnellement, en fonction de vos convictions, et d'aller par la suite en bureau de vote pour exprimer votre voix. Il vous faudra, par ailleurs vérifier votre inscription sur les listes électorales, et si celle-ci n'est pas effective, vous devrez faire la demande auprès de votre mairie de votre domicile.

Croyez-moi, ce temps que vous prendrez, vous ne le regretterez pas. Au contraire, vous en serez fier.

Je compte sur vous.

Bonne soirée à tous.

Emmanuel Macron

Commentaires texte n° 4

Genre : texte transcrit d'un discours argumentatif publié sous forme vidéographique

Diffusion : Snapchat, Facebook, Instagram, et autres réseaux sociaux

Durée — longueur : 3 minutes - 330 mots

Destinataires : les jeunes de 18 à 25 ans environ.

Locuteur : Emmanuel Macron, Président de la République française

Je me suis inspiré pour ce texte d'une vidéo du Président de la République à destination des collégiens pour lutter contre le harcèlement. J'ai conservé un format similaire, car cette vidéo s'adresse à un public jeune auquel il est difficile de s'adresser longtemps particulièrement sur cette thématique. Ainsi, l'introduction prend en compte cela, en indiquant que ce clip va durer « que quelques minutes ».

On peut noter une adaptation du lexique à son auditoire. Le lexique est pour l'occasion moins soutenu : « Bonne soirée à tous ». Le locuteur, pour s'adapter à son auditoire, utilise des notions ayant trait à l'avenir : « être maître de son destin » et celui de l'identité au travers de l'affirmation de soi : « de vous affirmer ». Ces questionnements sont constitutifs de ces passages de vie que connaissent les jeunes personnes.

Hormis ces points, l'adaptation du discours en temps, en format (vidéo), à la cible, le contenu reste similaire à la lettre ouverte, texte n° 3. On retrouve l'endossement démocratique, la présence du « je », l'amélioration du quotidien par le vote, l'éthos préalable, la responsabilisation de son auditoire : « je compte sur vous », l'utilisation de verbes de commandements, de prescription tels que « je vous demande », « et d'aller », « il vous faudra », « vous devrez ».

Que raconte l'abstention dans nos démocraties ?

De scrutin en scrutin, celui qui domine à chaque reprise, c'est l'abstention. Au dernier présidentiel, 27,8 % de l'électorat ne s'est pas rendu aux urnes. Dans ce contexte, qu'en est-il du rêve républicain où les institutions représenteraient l'ensemble des citoyens ? Et que dire de la vitalité de notre démocratie ? Un petit tour historique nous montre que l'abstentionnisme moderne est bien présent, mais qu'il revêt des comportements nouveaux.

L'abstentionnisme révèle beaucoup de nos sociétés, de leur vitalité, de la confiance même des citoyens dans les institutions, et prend place, durant la période actuelle, selon de nouveaux comportements, en tant qu'incivisme et acte-sancction contre l'ensemble du système démocratique. De même qu'aujourd'hui de nouvelles formes d'indifférence apparaissent quant aux enjeux démocratiques.

L'abstentionnisme des années 80

L'abstentionnisme a fait l'objet, notamment, dans les années 80, de plusieurs études, cadre des réflexions contemporaines sur la participation citoyenne. Alain Lancelot indiquait, alors que l'abstentionnisme dépendait de l'intégration des collectivités à la société globale, en cela que moins la collectivité était intégrée à la société et plus l'abstentionnisme était présent. Ce même auteur définissait trois catégories d'abstentionnistes : ceux qui ne votent jamais par incivisme représentaient, à cette période, moins de 10 % du corps électoral tandis qu'à l'opposé ceux votant à l'ensemble des scrutins

constituaient environ la moitié de l'électorat. À mi-chemin de ces deux extrémités se trouvent les personnes qui votent de manière occasionnelle en fonction des événements démocratiques. De cet état des lieux, la vitalité démocratique était plutôt bonne, ou, au moins, avait le mérite de permettre au système de fonctionner.

Une abstention contemporaine en hausse

Toutefois, depuis 1970 la participation des citoyens a diminué progressivement de scrutin en scrutin. En effet, en comparaison de ces années, l'abstention des années 2000 progresse significativement « de 12,6 points pour la présidentielle, 7,8 pour les municipales, 16,9 points pour les législatives, 18,9 pour les européennes » tandis qu'Anne Muxel, prolonge et précise son analyse en indiquant que l'élection présidentielle, habituellement « mobilisatrice, a été délaissée par plus du quart du corps électoral en 2002 : 27,8 % des inscrits se sont abstenus au premier tour ». Cette tendance n'est pas restreinte à la France.

L'ensemble des pays occidentaux connaissent une tendance similaire alors que, paradoxalement, le niveau d'instruction augmente sur cette même période, ce qui aurait dû avoir pour conséquence une augmentation de la considération des enjeux démocratique et une augmentation de la participation de l'électorat.

Les nouveaux paradigmes de l'abstention

L'abstentionnisme prend donc de nouvelles formes ce qui a eu pour conséquence de revoir la manière de penser les comportements sociologiques des électeurs et d'envisager l'abstentionnisme sous un nouveau jour. Au modèle traditionnel qui veut que les « femmes, les non-diplômés, les populations urbaines, les jeunes aussi se comptaient au plus grand nombre dans les rangs des abstentionnistes » s'ajoutent dorénavant un abstentionnisme d'indifférence qui touche l'ensemble des groupes sociaux. Cela se traduit par le fait qu'un nombre de citoyens considère, par exemple, l'élection d'un président comme « ne pouvant

pas régler les problèmes ni de changer les choses en France ».

L'incivisme comme arme politique

Il faut préciser que le fonctionnement de participation au vote est basé historiquement sur un acte volontaire. De même que ce n'est que depuis 1997 que l'inscription sur les listes électorales se fait de manière automatique, mais nécessite pour autant, toujours un engagement citoyen. En effet, en aucune manière le citoyen n'est obligé d'aller voter, notre démocratie considérant l'abstention comme un droit, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays.

À l'abstention par indifférence s'ajoute une abstention symptomatique d'une nouvelle forme d'expression politique prenant place comme un acte sanction de contestation : le système ne me convient pas alors je ne vote pas.

Un abstentionnisme ponctuel

Outre cette forme d'incivisme, il existe des comportements qui se caractérisent par un abstentionnisme intermittent alternant entre vote et abstention. De même qu'il existe parmi les abstentionnistes des personnes qui ne se sentent pas en mesure de s'investir dans le débat démocratique jugeant leur compétence en la matière trop faible. Il y a, d'une manière générale, un désintérêt,

Commentaires texte n° 5

notamment par les jeunes générations, pour les questions politiques. Cela amène les citoyens à des prises de décisions rapides à quelques jours des élections ou même à ne pas aller voter. Parmi les autres populations qui ne votent pas, on peut ajouter les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, comptant pour environ 5 % de la population.

D'une manière générale, il y a donc bien deux formes de comportement qui naissent dans l'abstentionnisme. Le comportement de personnes politisées qui souhaitent volontairement sanctionner les institutions et indiquer leur désaccord en ne votant pas. D'un autre côté, persistent un désinvestissement et un désintérêt de personnes qui, par conséquent, ne vont pas voter.

Quelles sont les conséquences de ce nouvel abstentionnisme ?

Ce nouvel abstentionnisme a des conséquences au regard desquels, on peut citer, qu'en ne votant pas, ces citoyens laissent échapper leur représentativité politique au sein des institutions. Ce sont finalement un groupe de personnes minoritaires qui votent et décident pour la majorité. D'autant plus que ne pas voter revient à ne pas permettre une transcription des problématiques dans des politiques constructives.

De même que ne pas voter laisse la place à d'autres personnes qui n'auraient pas été élues dans le cas d'une participation maximale des citoyens. On peut ainsi dire que certaines personnes sont élues par l'abstentionnisme d'autres citoyens. Par exemple, ce fut le cas de François Hollande en 2002, élu grâce à l'abstention des votants de droite.

Enfin, à cela s'ajoute que les personnes les plus radicalisées sont celles qui votent le plus. Ne pas voter, c'est laisser la place à un extrémisme peu tolérant et peu humaniste.

Pourtant, voter reste très simple

Certaines personnes pensent encore que le vote est compliqué. Pourtant, il vous suffit de vous inscrire sur les listes électorales où de vérifier que vous êtes déjà inscrit. Cela se fait sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>).

Si vous n'êtes pas inscrit, vous devez faire la demande auprès de votre mairie où se trouve votre domicile, soit par courrier, soit par téléservice ou en vous rendant directement à votre mairie de votre domicile. Une fois inscrit, il vous suffit de vous rendre à votre mairie le jour du scrutin ■

François Énard, politologue et enseignant aux sciences politiques à l'université de Rouen.

Genre : Tribune (genre éditorial défini comme la prise de parole dans un journal d'une personne extérieure à la rédaction)

Longueur : 1080 mots

Destinataires : lecteurs de Libération et Libération. fr

Locuteur : François Énard, politologue et enseignement aux sciences politiques à l'université de Rouen.

De même que pour le mode d'emploi, le texte procédural précédent, le texte n° 3, ce texte-ci est très différent du reste. L'objectif de cette tribune est de faire prendre conscience du vote en parlant de l'abstentionnisme. Le sujet est donc traité en creux.

L'ensemble des catégories d'abstentionnistes sont représentées et expliquées. Un lecteur peut donc se retrouver dans ce texte, apprendre de son comportement d'abstentionniste et en changer. Pour cela, le texte est très informatif, avec du contenu, des preuves mesurables, des exemples concrets (sur le fait de ne pas voter notamment). Il rend réelle l'abstention et ainsi l'importance d'aller voter, et par extension de s'inscrire sur les listes électorales.

Au niveau de l'éthos, on peut supposer que ce qu'avance le signataire de la tribune est digne de confiance. En tant que professeur et politologue, on peut penser cette personne à même de traiter du sujet de l'abstention.